

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 12

Excusés : 2

Pouvoirs : 2

Votants : 14

Absent : 1

Date de la convocation :

Le 21.06.2022

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

**Séance du 27 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

**Présents** : Ms Daniel BORDENEUVE, Christian MICHELET, Dominique SAVARIAUD, Ulysse SUC, Michel DUBAUX, Michel WALTER, Antoine ZANOTTO, Willy LORENZON.

Mmes Laurence TOUMEYRAGUES, Sandra BARBE, Laure BRAQUEHAIS et Delphine SCHWARTZ.

**Excusés** : Monsieur Éric FORESTIER, Madame Françoise JORREY.

**Pouvoirs** : Monsieur Éric FORESTIER à Monsieur Ulysse SUC, Madame Françoise JORREY à Monsieur Daniel BORDENEUVE.

**Absent** : Madame Estelle ASPART

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Validation du devis pour la construction du local de pétanque.**

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le devis établi par l'entreprise SC-CHARPENTE, pour la construction du local de pétanque sur le parking face à la mairie (section cadastrale AP DP)  
Le montant des travaux est détaillé comme suit :

Montant HT :	18 331.50 €
TVA 20% :	3 666.30 €
<b>Montant TTC :</b>	<b>21 997.80 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

**ACCEPTE** le devis établi par l'entreprise SC-CHARPENTE pour la construction du local de pétanque pour un montant de 21 997.80 €.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme  
Certifiée exécutoire après transmission et publication  
le 28 juin 2022

Le Maire,  
Daniel BORDENEUVE

